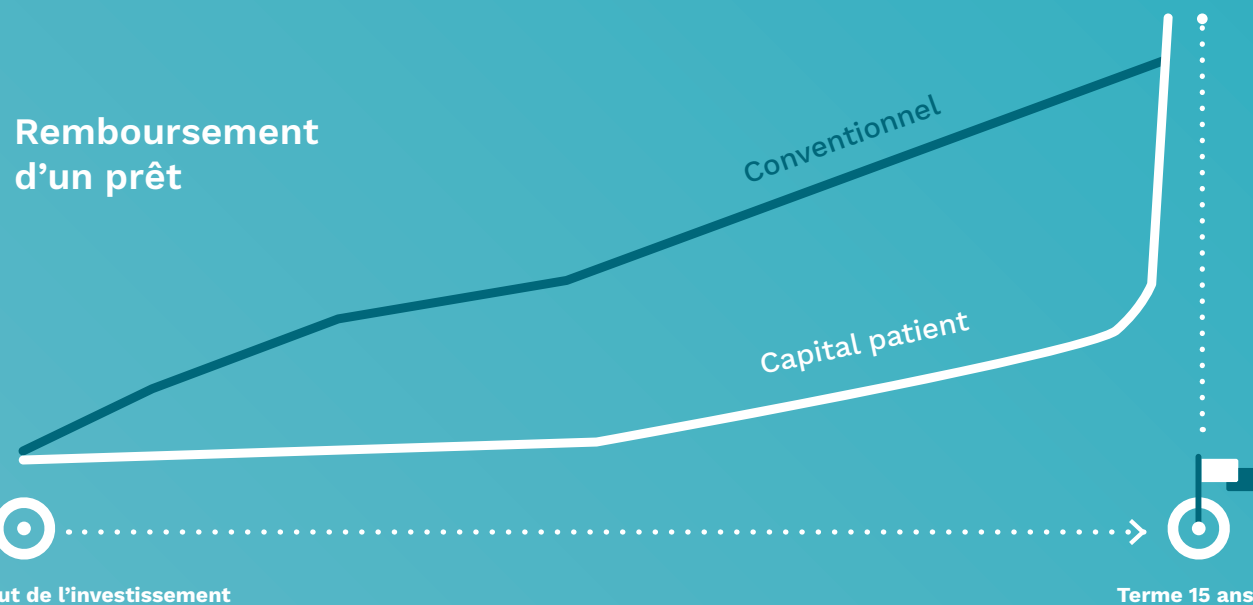


## QU'EST-CE QUE LE CAPITAL PATIENT ?

Ce sont des prêts en quasi-équité octroyés **sans exigence de remboursement du capital sur une période pouvant atteindre 15 ans**. Les **taux d'intérêt sont concurrentiels et fixes** pour toute la durée de l'investissement avec **possibilité de remboursement anticipé sans pénalité**.

## L'impact du capital patient sur les entreprises collectives

- + **Diminue le risque et le fardeau financier** sur l'entreprise par rapport à l'endettement conventionnel
- + Permet une **stabilité dans les remboursements** afin que l'entreprise puisse se concentrer sur sa mission
- + Favorise un **meilleur équilibre entre l'endettement et les fonds propres** par sa flexibilité
- + **Sert de levier** puisqu'il agit en complémentarité avec les autres produits de financement et permet de chercher d'autres partenaires financiers



### Plus de 50%

des entreprises ont remboursé leur prêt par anticipation, après le premier cycle de 15 ans du capital patient de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale.